



Royaume du Maroc

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Maison de l'Artisan

MAISON DE L'ARTISAN



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024





SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE





SOMMAIRE

SOMMAIRE

I. SOMMAIRE EXÉCUTIF	10
II. PRÉSENTATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN	17
III. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024	27
IV. OFFRE DE SERVICES DE LA MAISON DE L'ARTISAN	31
V. 8 ^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT	93
VII. GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	107
VIII. SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	113



SOMMAIRE EXÉCUTIF

I.

SOMMAIRE
EXÉCUTIF

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Depuis l'adoption de sa stratégie de développement 2021-2025, la Maison de l'Artisan a engagé un processus de modernisation et de développement destiné à accompagner les évolutions du secteur de l'artisanat marocain et à répondre aux défis auxquels il est confronté.

Cette orientation stratégique s'appuie sur une approche globale visant à accroître la performance et l'attractivité du secteur, à renforcer sa résilience face aux transformations des marchés, à valoriser davantage son potentiel sur les marchés national et internationaux et à favoriser une croissance pérenne créatrice de valeur pour les artisans.

L'exercice 2024 s'inscrit dans la continuité des efforts engagés dans le cadre de la stratégie de développement de la Maison de l'Artisan et constitue une étape importante dans l'atteinte des objectifs définis.

Dans un contexte marqué par l'intensification de la concurrence à l'échelle internationale, l'évolution rapide des attentes des consommateurs ainsi que la diversification des canaux de distribution et de

commercialisation, la Maison de l'Artisan a poursuivi la mise en œuvre de ses programmes et projets structurants. Ses interventions ont ainsi été orientées vers une meilleure prise en compte des mutations des marchés, des besoins des artisans et des opportunités offertes par un environnement économique en constante évolution.

Les actions menées au cours de l'année ont porté sur plusieurs axes complémentaires, notamment l'amélioration de la connaissance des marchés et des tendances de la demande, le renforcement des mécanismes d'appui aux artisans, le développement de partenariats à forte valeur ajoutée, la promotion du savoir-faire artisanal marocain ainsi que la poursuite des efforts de modernisation et d'optimisation de l'organisation.

Portée par l'engagement de ses partenaires et de l'ensemble de l'écosystème de l'artisanat, la Maison de l'Artisan a enregistré en 2024 des avancées notables à travers la réalisation de projets structurants et l'atteinte de résultats significatifs dans ses différents domaines d'intervention.



Parmi les faits marquants de l'année figure la progression remarquable des exportations de l'artisanat marocain, qui se sont établies à 1,106 milliard de dirhams, traduisant une croissance annuelle moyenne de 7,4 % sur la période 2021-2024.

Ce niveau historique des exportations s'inscrit dans un contexte marqué par la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème artisanal et témoigne de la capacité du secteur à consolider sa présence sur plusieurs marchés internationaux.

Il reflète également la contribution des différentes initiatives mises en œuvre par l'ensemble des parties prenantes du secteur pour accompagner le développement et la promotion de l'artisanat marocain.

Dans ce contexte, la connaissance des marchés, des tendances de consommation et des attentes de la demande demeure un levier essentiel pour accompagner le développement du secteur et orienter les interventions de la Maison de l'Artisan.

La disponibilité d'informations fiables et actualisées demeure un élément essentiel pour éclairer la prise de décision des opérateurs du secteur et orienter les actions de la Maison de l'Artisan en matière d'accompagnement et de développement de l'artisanat marocain.

C'est dans cette perspective que la Maison de l'Artisan a poursuivi le développement de ses outils de veille et d'intelligence économique à travers la publication de la deuxième édition du rapport consacré à la notoriété numérique de l'artisanat marocain.

Les résultats de cette analyse mettent en évidence la place croissante des canaux digitaux dans la visibilité et le rayonnement international des produits artisanaux marocains. Ils révèlent notamment que le zellige figure parmi les produits les plus présents dans les conversations et contenus en ligne liés à l'artisanat marocain, aux côtés du tapis et de la poterie.

Au-delà des constats qu'ils permettent d'établir, les enseignements issus de ces travaux contribuent à enrichir la compréhension des dynamiques des marchés et constituent un outil d'aide à l'orientation des actions de promotion et de valorisation du secteur, en cohérence avec les évolutions observées sur les marchés internationaux.

Dans la continuité des actions engagées pour renforcer les outils d'observation et de suivi du secteur, la Maison de l'Artisan a également lancé en 2024 un baromètre trimestriel des exportations. Cet outil vise à compléter le suivi des performances du secteur par une lecture régulière des principales tendances observées sur les marchés et des évolutions susceptibles d'influencer la dynamique des exportations.

Par ailleurs, la Maison de l'Artisan a poursuivi ses efforts en faveur du renforcement de la compétitivité et de la structuration des acteurs du secteur à travers le déploiement de la première édition de nouveaux programmes d'accompagnement, à savoir le Programme d'excellence pour les filières du tapis et de la poterie & céramique, le Programme



d'Accompagnement des Exportateurs ainsi que le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs. Ces programmes ont été conçus pour répondre à différents besoins des opérateurs et contribuer au développement de leurs capacités tout au long de la chaîne de valeur.

Le lancement de ces programmes a suscité un intérêt notable auprès des acteurs du secteur, avec 252 candidatures émanant de différentes régions du Royaume. À l'issue du processus de sélection, 133 bénéficiaires ont été retenus pour intégrer les programmes, reflétant la diversité du tissu artisanal national à travers les principales catégories d'acteurs du secteur : artisans individuels, entreprises, coopératives et auto-entrepreneurs.

Cette première édition a permis de poser les fondements opérationnels de ces mécanismes d'accompagnement et d'en mesurer l'intérêt ainsi que l'adéquation aux besoins des acteurs du secteur, ouvrant la voie à leur consolidation et à leur développement progressif au cours des prochaines années.

En complément des actions engagées en faveur de la compétitivité et de la structuration du secteur, la Maison de l'Artisan a poursuivi en 2024 ses actions de promotion et de rayonnement, avec pour objectif de renforcer la notoriété et l'attractivité de l'artisanat marocain sur les marchés national et internationaux et de contribuer à l'élargissement de ses débouchés commerciaux.



Dans ce cadre, l'artisanat marocain a été représenté lors de plusieurs salons et foires professionnelles de référence dans les secteurs du design, de l'ameublement et de la décoration, notamment à Milan, New York, Paris et Riyad.

Ces participations ont offert aux opérateurs marocains des opportunités de mise en relation avec des acheteurs et prescripteurs internationaux, ainsi que de prospection sur des marchés à fort potentiel.

Cette dynamique de promotion et de rayonnement s'est également traduite par l'organisation de la 8^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'Artisanat, tenue sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Cette édition, organisée sous le thème «L'artisanat, un levier de développement au service du rayonnement et de la protection des patrimoines matériel et immatériel», s'inscrit dans la continuité de la démarche de repositionnement engagée depuis 2022 visant à faire de cet événement une plateforme de référence dédiée à la valorisation de l'artisanat marocain, au développement du réseautage d'affaires et au rapprochement entre les opérateurs du secteur et leurs partenaires nationaux et internationaux.

En parallèle de ses actions déployées au service du développement du secteur, la Maison de l'Artisan a poursuivi en 2024 ses efforts de modernisation institutionnelle, dans une logique de renforcement de sa performance organisationnelle et de consolidation de ses capacités d'intervention.



À cet effet, plusieurs actions ont été engagées en vue de renforcer les mécanismes de gouvernance et d'améliorer les processus de pilotage et de gestion de l'établissement.

Ces efforts ont notamment porté sur la poursuite de la mise en œuvre du plan d'amélioration de la gouvernance, le renforcement des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques ainsi que l'optimisation de certaines procédures de gestion.

Une attention particulière a également été accordée au développement du capital humain à travers des actions de renforcement des compétences, visant à accompagner l'évolution des missions de l'établissement et à soutenir la montée en expertise de ses collaborateurs.

Les réalisations enregistrées au cours de l'exercice 2024 traduisent la poursuite de la dynamique engagée par la Maison de l'Artisan en faveur du développement de l'artisanat marocain.

Elles témoignent également de la mobilisation des différents acteurs de l'écosystème autour d'une ambition commune : renforcer la contribution du secteur au développement économique, à la création d'emplois, à la préservation du patrimoine culturel et au rayonnement du Royaume.



PRESENTATION DE
LA MAISON DE L'ARTISAN

II.

PRÉSENTATION
DE LA MAISON DE L'ARTISAN

PRÉSENTATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN

La Maison de l'Artisan est un Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, en charge de la promotion des produits de l'artisanat du Maroc sur les marchés national et international.

Elle a été créée en 1957, par Feu Sa Majesté Le Roi Mohammed V, en remplacement du Comptoir Marocain de l'Artisanat, pour favoriser le développement de la production artisanale et d'en faciliter la commercialisation aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché extérieur (Dahir n°1-99-190).

L'avènement de la loi 52-99 en 1999, recentra l'activité de la Maison de l'Artisan sur le renforcement de la promotion de l'artisanat marocain aussi bien sur le marché national qu'international et l'exécution de la politique gouvernementale dans ce domaine.

MISSIONS DE LA MAISON DE L'ARTISAN

La Maison de l'Artisan a pour principales missions :

1. La promotion commerciale à travers :

- La réalisation des Etudes.

- L'organisation et la participation aux Foires commerciales et salons professionnels.
- L'organisation des Missions B to B.
- L'assistance des entreprises d'artisanat dans leurs efforts de commercialisation.

2. La participation à l'information commerciale à travers :

- La collecte de données économiques concernant le secteur et les marchés intérieur et extérieur.
- La collecte de données sur les intervenants dans ces marchés, les produits, services et les éléments de concurrence.

3. L'organisation de séminaires de formation ou la participation dans la formation des cadres des entreprises du secteur de l'artisanat.

4. La recherche et l'incitation en vue d'adapter le produit artisanal au goût du consommateur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, tout en préservant le cachet authentique et civilisationnel du produit.



La Maison de l'Artisan (MDA) a adopté une stratégie couvrant la période 2021-2025, visant à consolider son positionnement et à renforcer son rôle dans le développement du secteur de l'artisanat ainsi que dans l'accompagnement de ses différents acteurs. Dans ce cadre, plusieurs programmes structurants ont été définis afin de soutenir les différentes catégories d'artisans tout au long de la chaîne de valeur, en favorisant notamment la valorisation, la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat marocain. Cette stratégie s'articule principalement autour des deux axes majeurs suivants :



AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LA MAISON DE L'ARTISAN

- A. Programme d'Excellence pour les filières « tapis » et « Poterie & céramique »
- B. Programme d'accompagnement à l'export
- C. Programme d'accompagnement des agrégateurs
- D. Développement de la promotion commerciale au niveau national
- E. Amélioration de la connaissance des marchés et des écosystèmes
- F. Communication et sponsoring
- G. Renforcement de la coopération
- H. Accompagnement transverse des acteurs

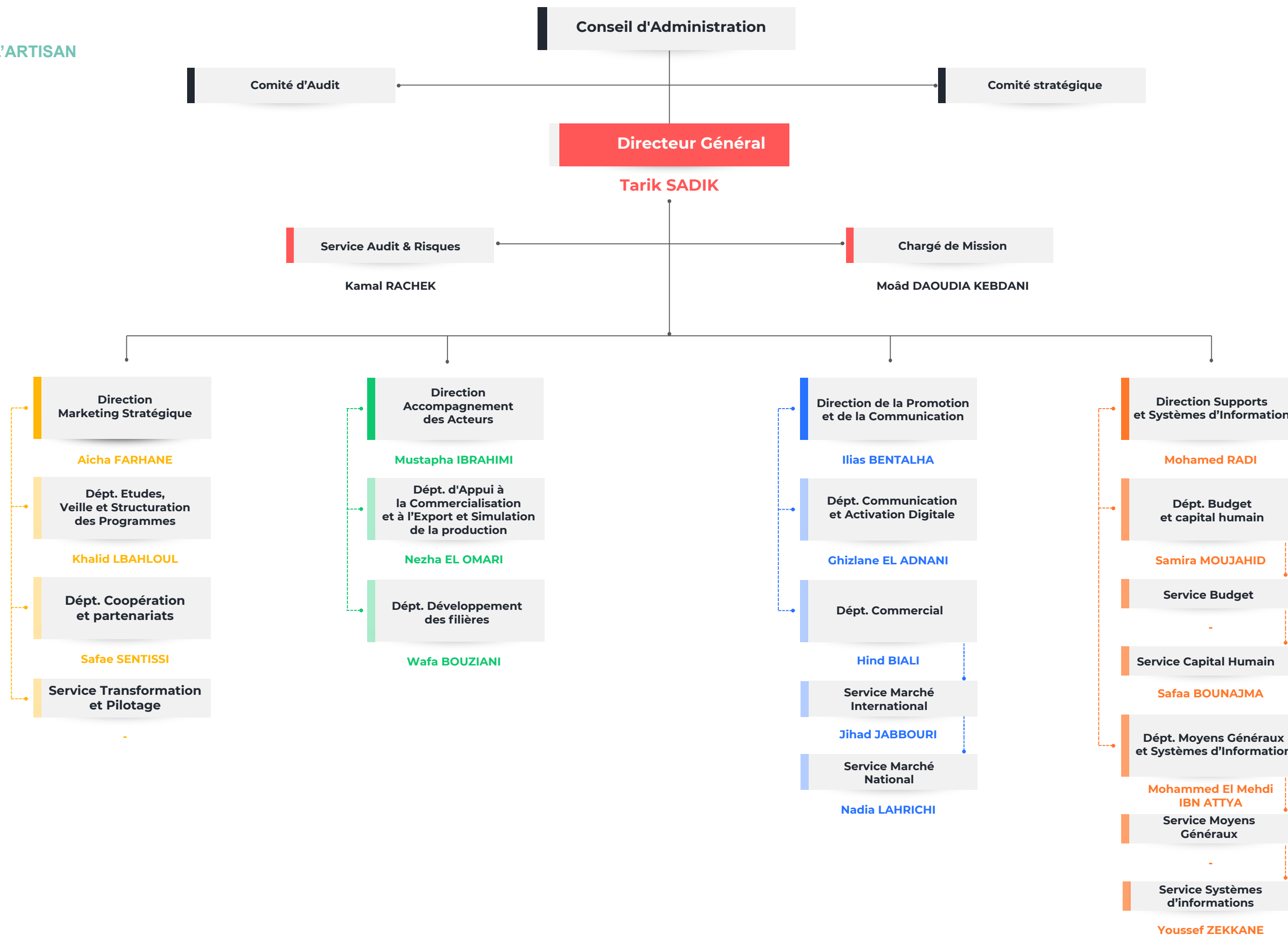


REFONTE ORGANISATIONNELLE

- I. Mise en place d'une équipe de support avec des compétences clés
- J. Amélioration de la gouvernance et modernisation des outils de gestion
- K. Digitalisation de la Maison de l'Artisan



ORGANIGRAMME DE LA MAISON DE L'ARTISAN



CHIFFRES CLÉS 2024

RECORD DES EXPORTATIONS



1,106 MMDHS

+3,2%

PAR RAPPORT À 2023



TOP 3 MARCHÉS

- ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE (43,7%)
- FRANCE (14,3%)
- ESPAGNE (6,5%)

TOP 3 PRODUITS

- POTERIE & CÉRAMIQUE (35,8%)
- TAPIS (19,8%)
- HABITS TRADITIONNELS (10,8%)

3

PROGRAMMES
D'ACCOMPAGNEMENT
DES ACTEURS



133

BÉNÉFICIAIRES



TAUX DE CROISSANCE
ANNUEL MOYEN

+7,4%

TCAM 2021 - 2024

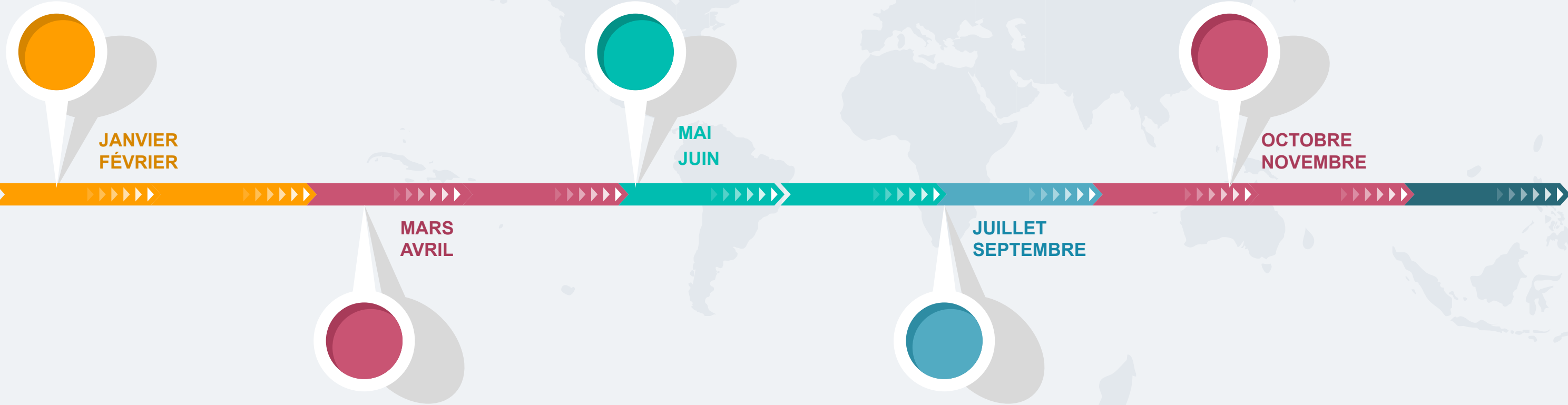
A close-up photograph of several ornate Moroccan glasses filled with a golden liquid, likely tea. The glasses feature intricate geometric patterns in blue, green, and red. They are arranged on a silver tray with a decorative edge, set against a blurred background of warm lights. A dark blue triangular graphic element is positioned on the right side of the image, containing the text.

FAITS MARQUANTS
DE L'ANNÉE 2024

- Participation de la Maison de l'Artisan au **Trophée Hassan II du Golf** à Rabat
- Organisation de la **8^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'artisanat**
- Signature d'un **Mémorandum d'Entente (MoU)** visant à faciliter l'intégration des artisans marocains dans les circuits du commerce équitable à l'échelle internationale
- Signature d'une convention de partenariat portant sur le déploiement d'un programme de digitalisation au profit des artisans
- Signature d'une convention de partenariat visant la mise en place de conditions tarifaires préférentielles au profit des opérateurs du secteur de l'artisanat

- Participation de la Maison de l'Artisan au **Salon «THE INTERNATIONAL CONTEMPORARY FURNITURE FAIR (ICFF)», New York, Etats-Unis d'Amérique**
- Participation de la Maison de l'Artisan au **Moussem de Tan-Tan, Maroc**
- Déploiement de la **1^{ère} édition des Programmes d'Appui à la compétitivité des acteurs de l'Artisanat**

- Participation de la Maison de l'Artisan au **Salon du cheval d'El Jadida**
- Participation de la Maison de l'Artisan à **l'Année Culturelle Maroc Qatar 2024, Rabat, Maroc**
- Edition d'un **timbre** en partenariat avec le Groupe Barid Al Maghrib à l'occasion du **49^{ème} anniversaire de la marche verte**
- Organisation d'une **Semaine Marocaine de l'Artisanat au Panama**, Panama City, Panama
- Organisation d'une **Semaine Marocaine de l'Artisanat au CHILI**, Santiago, Chili
- Participation de la Maison de l'Artisan à la **Semaine Saoudienne internationale des métiers de l'artisanat «AL BANANE»**, Riadh, Arabie Saoudite



- Participation de la Maison de l'Artisan au **Salone Del Mobile** en Italie

- Participation de la Maison de l'Artisan au Salon **«Maison et Objet»** à Paris
- Participation de la Maison de l'Artisan au Salon **«INDEX SAUDI»** à Riyadh en Arabie Saoudite
- Participation de la Maison de l'Artisan au **«MOROCCAN ROYAL TOUR»**, à Rabat, Maroc
- Signature de **12 conventions** avec les Chambres Régionales de l'Artisanat
- Déploiement du plan d'amélioration de la gouvernance de la Maison de l'Artisan



OFFRE DE SERVICES DE
LA MAISON DE L'ARTISAN

1.

CONNAISSANCE DE LA DEMANDE ET DES MARCHÉS

a. Dispositif de Market Intelligence

Le dispositif de Market Intelligence dédié au secteur de l'artisanat vise à enrichir la connaissance des marchés et à fournir des éléments d'analyse susceptibles d'éclairer les décisions des opérateurs et des parties prenantes du secteur. Il contribue ainsi à renforcer la compréhension de l'environnement économique dans lequel évolue l'artisanat marocain et à accompagner les actions engagées en faveur de son développement.

Conçu dans une approche intégrée d'aide à la décision, ce dispositif a pour vocation de doter les artisans ainsi que l'ensemble des partenaires de l'écosystème de l'artisanat d'outils analytiques performants, leur permettant d'anticiper les évolutions des marchés, d'identifier les opportunités de développement et d'orienter de manière éclairée leurs choix stratégiques.

Articulé autour d'une plateforme technologique de dernière génération, le dispositif garantit une veille permanente sur les dynamiques mondiales de l'artisanat, en mobilisant un large éventail de sources telles que les données du commerce international, l'intelligence digitale,

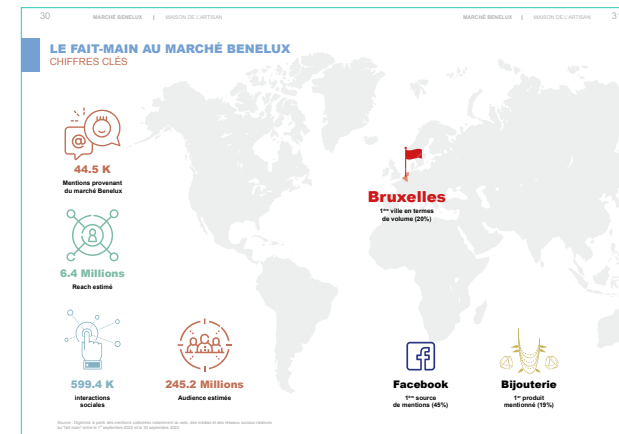
les tendances de consommation, ainsi que l'analyse de la perception et de la notoriété de l'artisanat marocain tant au niveau national qu'international. Il s'appuie pour ce faire sur des méthodologies éprouvées d'analyse sectorielle, de veille concurrentielle, de social listening, d'exploration sémantique et d'évaluation de la performance communicationnelle.



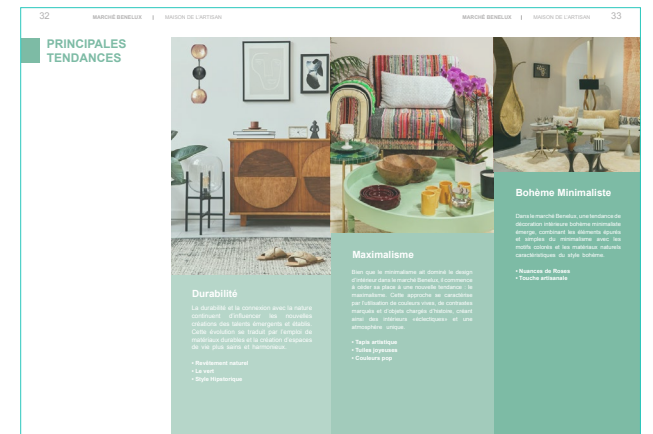
11

RAPPORTS

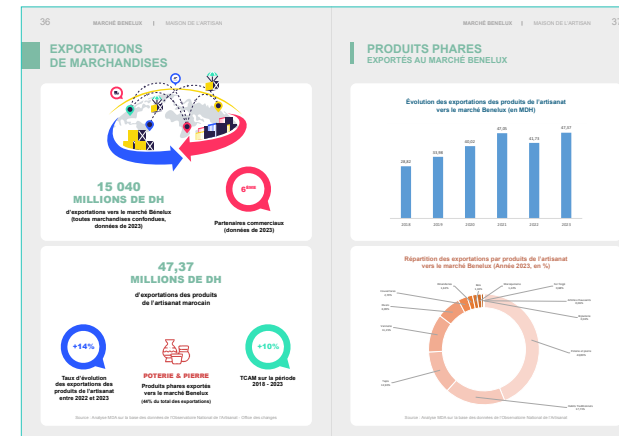
ANALYSE DU FAIT-MAIN MAROCAIN A TRAVERS LE MONDE



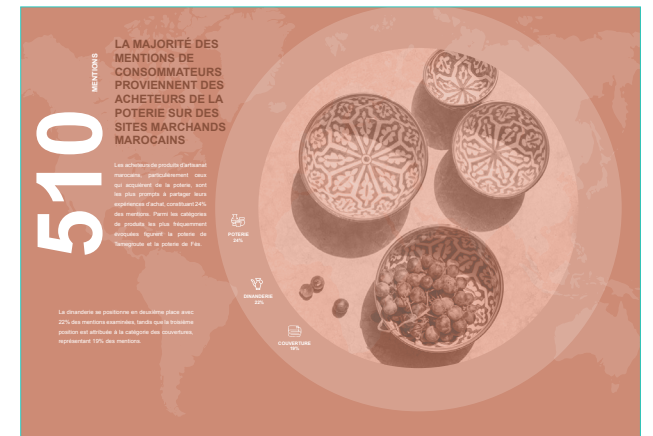
ANALYSE DES PRINCIPALES TENDANCES



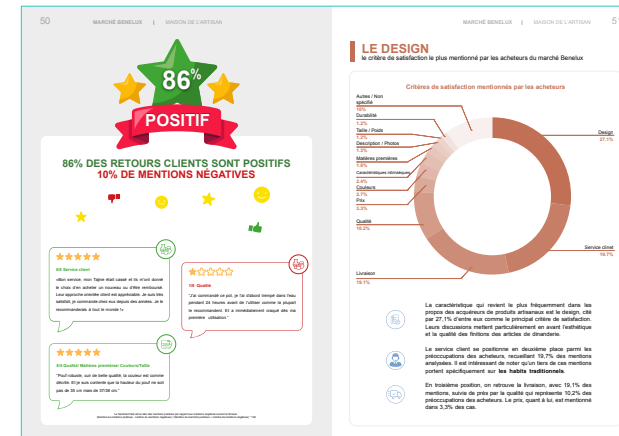
ANALYSE DES EXPORTATIONS



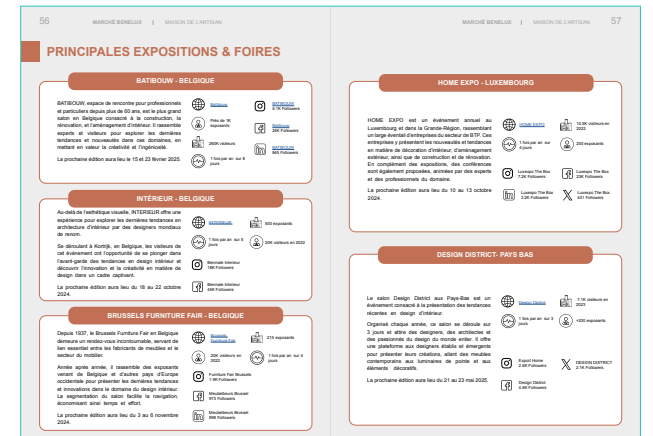
ANALYSE DES REVIEWS DES CONSOMMATEURS



ANALYSE DE LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS



RÉFÉRENCIEMENT DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ARTISANAT



ANALYSE DE LA NOTORIÉTÉ NUMÉRIQUE DE L'ARTISANAT MAROCAIN

La Maison de l'Artisan a publié la deuxième édition du rapport d'analyse de la notoriété de l'artisanat marocain au titre de l'année 2024. Cette nouvelle édition confirme l'importance stratégique du digital pour renforcer la visibilité internationale de l'artisanat marocain et identifier les leviers structurants de développement en matière de promotion, de positionnement et de commercialisation.

Les résultats présentés dans le rapport témoignent d'une progression significative de l'empreinte digitale de l'artisanat marocain à l'échelle mondiale.

En 2024, plus de 5 millions de mentions liées au fait main ont été recensées à l'international, dont près de 171 000 spécifiquement consacrées au fait main marocain, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année 2023. Ces données, collectées à partir d'un large éventail de plateformes comme Instagram, Facebook, X (Twitter), Etsy, Amazon, blogs spécialisés et médias électroniques, traduisent une présence numérique en nette consolidation. L'analyse met en lumière plusieurs tendances structurantes.

Le Zellige se positionne en tête des produits de l'artisanat marocains les plus évoqués dans les discussions internationales, concentrant 35,7% des mentions, suivi du Tapis (10%) et de la Poterie (8,6%).

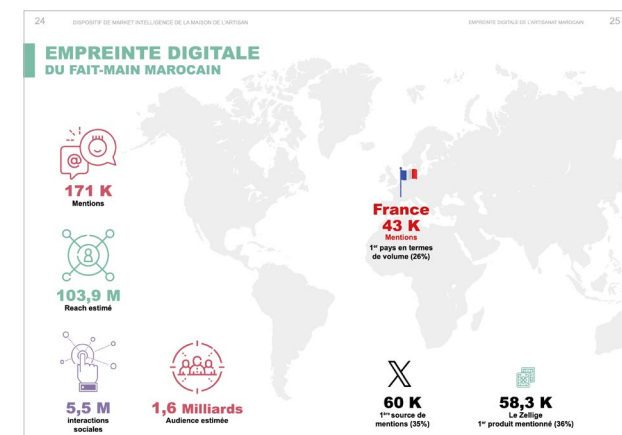
Par ailleurs, le réseau social X s'impose comme le principal canal d'expression des internautes au sujet de l'artisanat marocain, regroupant à lui seul 35% des mentions. Sur le plan géographique, la France demeure le premier pays contributeur, totalisant 26% des mentions recueillies à l'échelle mondiale.

En complément de cette analyse quantitative, l'examen qualitatif de plus de 4 100 avis de consommateurs révèle un taux de satisfaction global particulièrement élevé, atteignant 93%, en progression par rapport à 2023 (91%).

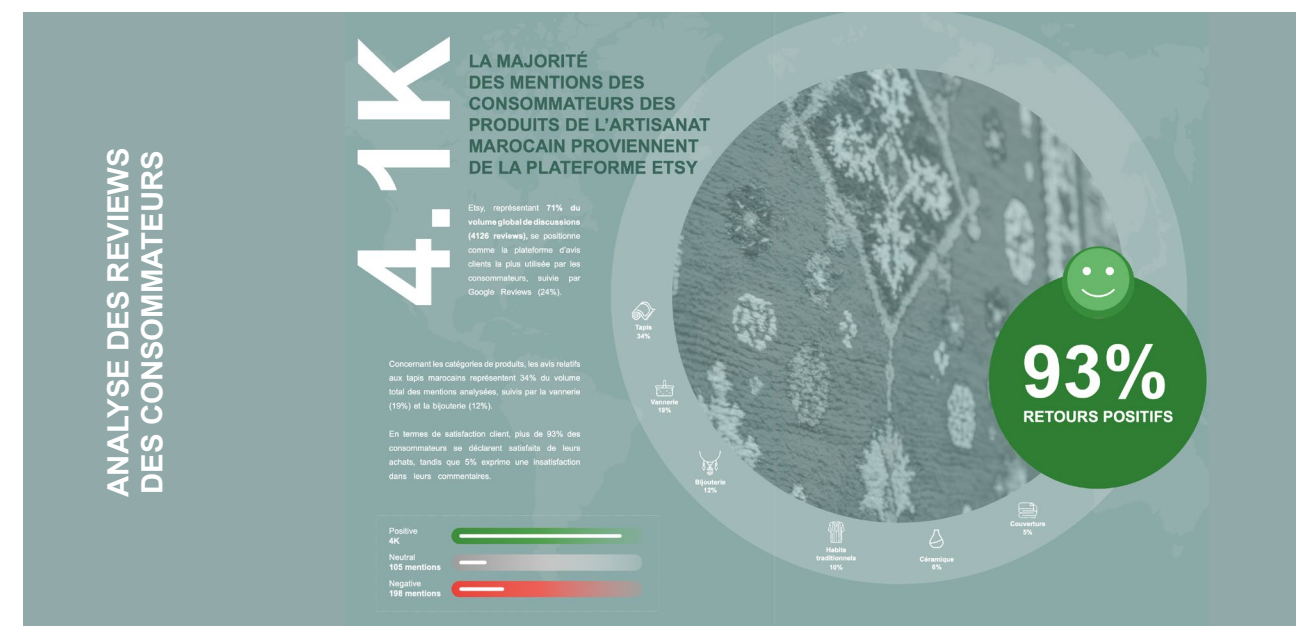
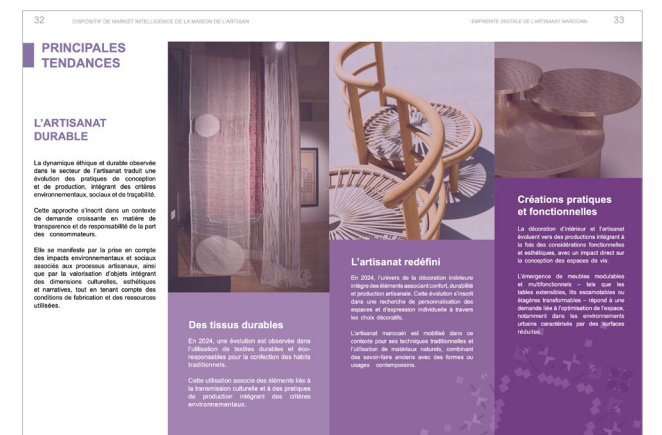
Les appréciations favorables concernent principalement le design des produits (24%) et la qualité des matériaux (14%), soulignant ainsi la valeur esthétique et l'authenticité des créations artisanales marocaines.



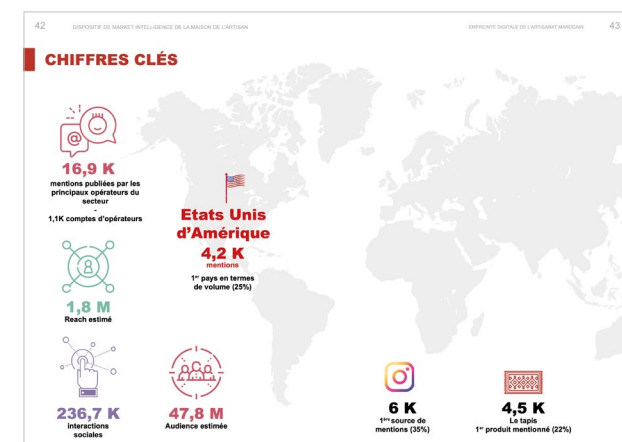
ANALYSE DU FAIT-MAIN MAROCAIN A TRAVERS LE MONDE



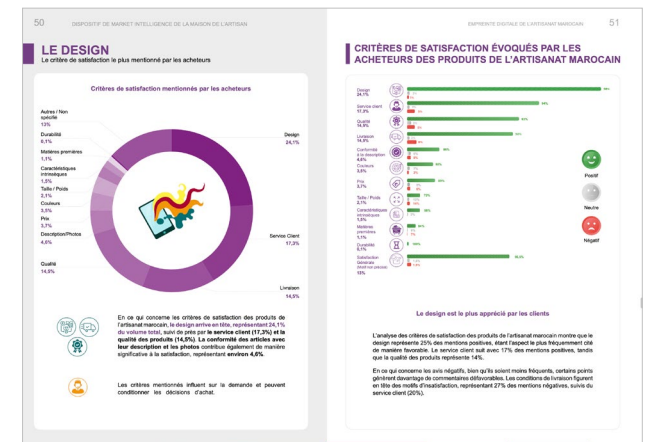
ANALYSE DES PRINCIPALES TENDANCES



E-COMMERCE DES PRODUITS DE L'ARTISANAT MAROCAIN



ANALYSE DE LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS



EXPO'TREND

PREMIER BAROMÈTRE DES EXPORTATIONS DU SECTEUR DE L'ARTISANAT MAROCAIN

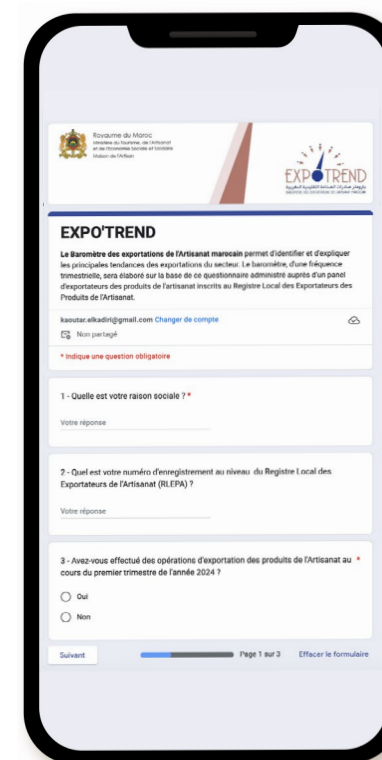
Dans le cadre du déploiement de son nouveau système d'information statistique, la Maison de l'Artisan a mis en place le baromètre des exportations de l'artisanat marocain « Expo'Trend », un dispositif de suivi et d'analyse des principales tendances de l'activité exportatrice du secteur. Élaboré sur une base trimestrielle, ce baromètre vise à mesurer l'évolution des exportations, à identifier les dynamiques de marché et à fournir des indicateurs d'aide à la décision pour les acteurs du secteur.

Les résultats du baromètre reposent sur des enquêtes réalisées auprès d'un panel de 30 exportateurs de produits de l'artisanat inscrits au [Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat «RLEPA»](#).

Au titre de l'année 2024, quatre éditions du baromètre ont été produites.

Les informations collectées ont permis d'enrichir l'analyse des performances à l'exportation par un éclairage qualitatif sur les tendances observées. Elles ont notamment contribué à identifier les principaux facteurs influençant l'évolution des exportations, qu'il s'agisse de la demande sur les marchés cibles, des conditions d'accès aux marchés internationaux, des comportements d'achat ou encore des contraintes rencontrées par les opérateurs.

Par ailleurs, les retours recueillis ont permis de détecter des signaux émergents, de mieux appréhender les attentes des marchés et d'anticiper les évolutions susceptibles d'impacter le secteur. À ce titre, le baromètre « Expo'Trend » constitue un outil stratégique d'observation et de veille, offrant une lecture prospective des opportunités et des enjeux liés au développement des exportations de l'artisanat marocain.



7 - Pour chacun de vos marchés cibles, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

	Tendance haussière	Tendance baissière	Stagnation
Allemagne	☐	☐	☐
Angleterre	☐	☐	☐
Australie	☐	☐	☐
Belgique	☐	☐	☐
Canada	☐	☐	☐
Espagne	☐	☐	☐
Etats-Unis d'Amérique	☐	☐	☐
France	☐	☐	☐
Hollande	☐	☐	☐
Italie	☐	☐	☐
Japon	☐	☐	☐

8 - Au delà des marchés sus-mentionnés, quels sont les principaux marchés extérieurs auprès desquels vous comptez effectuer des opérations d'exportation ? Et quelle est la tendance prévue ?

Votre réponse

10 - Globalement, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

☐ Tendance haussière
☐ Tendance baissière
☐ Stagnation

11 - Pour chacun de vos marchés cibles, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

	Tendance haussière	Tendance baissière	Stagnation
Allemagne	☐	☐	☐
Angleterre	☐	☐	☐
Australie	☐	☐	☐
Belgique	☐	☐	☐
Canada	☐	☐	☐
Espagne	☐	☐	☐
Etats-Unis d'Amérique	☐	☐	☐
France	☐	☐	☐
Hollande	☐	☐	☐
Italie	☐	☐	☐
Japon	☐	☐	☐

12 - Au delà des marchés sus-mentionnés, quels sont les autres marchés extérieurs vers lesquels vous comptez effectuer des opérations d'exportation ? Et quelle est la tendance prévue ?

Votre réponse

13 - Quels sont, selon vous, les principaux facteurs explicatifs de cette tendance prévisionnelle courant le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

Votre réponse

Retour Envoyer Page 3 sur 3

2.

PROGRAMMES D'APPUI À
LA COMPÉTITIVITÉ DES ACTEURS

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs de l'artisanat, 3 nouveaux programmes structurants ont été mis en place en 2024.

Il s'agit de :

- **Le Programme d'Excellence pour les filières « tapis » et « poterie & céramique »**
- **Le Programme d'Accompagnement des Exportateurs**
- **Le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs**

Ces Programmes visent notamment à :

- Renforcer le rayonnement et la notoriété des produits de l'artisanat à l'international;
- Accompagner la transformation de la chaîne de valeur des filières de l'artisanat;
- Soutenir la structuration des acteurs ;
- Améliorer la performance opérationnelle des acteurs ;
- Favoriser la diversification des revenus des artisans ;
- Augmenter le chiffre d'affaires et promouvoir les exportations du secteur.

A cet effet, une offre de services est déployée à travers lesdits Programme.

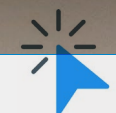
Il s'agit notamment de :

- Programme de formation technique ;
- Programme de formation managériale ;
- Résidence artistique ;
- Programme de développement des affaires B2B ;
- Participation aux ateliers R&D favorisant le développement de solutions adaptés aux besoins des artisans ;
- Rencontres B2B pour le développement des affaires ;
- Participation aux actions promotionnelles organisées par la Maison de l'Artisan aux niveaux national et international ;
- Accès à des données « sur mesure » portant sur les marchés et les produits de l'artisanat ;
- Etc.

Une campagne de communication multicanal a été lancée par la Maison de l'Artisan afin d'en informer les artisans :

- Production de capsules d'information ;
- organisation de caravanes de sensibilisation au niveau de l'ensemble des régions administratives du Royaume, communication au niveau des réseaux sociaux, élaboration et mise en ligne des catalogues des programmes, etc.).

(<https://mda.gov.ma/fr/documentation-et-informations/ressources/publications/>)



PROGRAMME D'EXCELLENCE

Le Programme d'Excellence a pour objectif de favoriser le développement des filières de l'artisanat, notamment à travers les éléments ci-après :

- Structuration des opérateurs et émergence d'acteurs locomotives reconnus.
- Modernisation, transformation des unités de production et amélioration de leur performance opérationnelle.
- Augmentation du chiffre d'affaires des bénéficiaires du programme.
- Augmentation du volume des exportations.
- Maillage entre les unités de production et les autres intervenants de leur écosystème (fournisseurs de matières premières, designers, institutions de recherche et développement, structures de formation, etc.).
- Dissémination accélérée des principes d'excellence vers l'ensemble de l'écosystème, à travers les opérateurs bénéficiaires et les experts mobilisés.
- Amélioration de la production tant au niveau des procédés que des outillages et machines utilisés.



Pour plus d'informations, consultez le catalogue des services du Programme

<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DEXCELLENCE.pdf>



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS

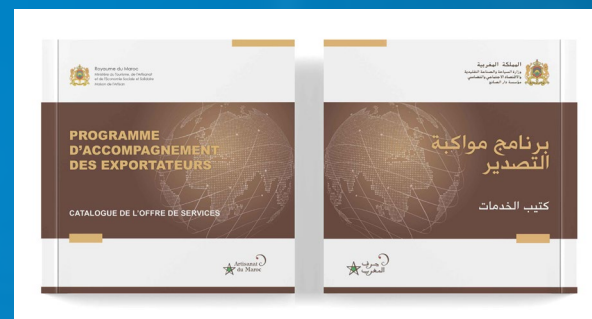
Le Programme d'Accompagnement des Exportateurs vise à promouvoir les exportations du secteur de l'artisanat, notamment à travers un accompagnement « end to end » des exportateurs. Il propose 18 services couvrant l'ensemble des étapes du parcours-type d'export. Ces services sont articulés autour de 2 principaux axes :

Axe 1 : Préparation à l'export

- Information / Sensibilisation
- Accès aux données
- Appui technique et logistique
- Appui à la protection de la propriété intellectuelle

Axe 2 : Go to Market

- Formation
- Appui à l'adhésion aux Associations Professionnelles d'Accompagnement à l'Export
- Veille stratégique
- Participation aux foires et salons

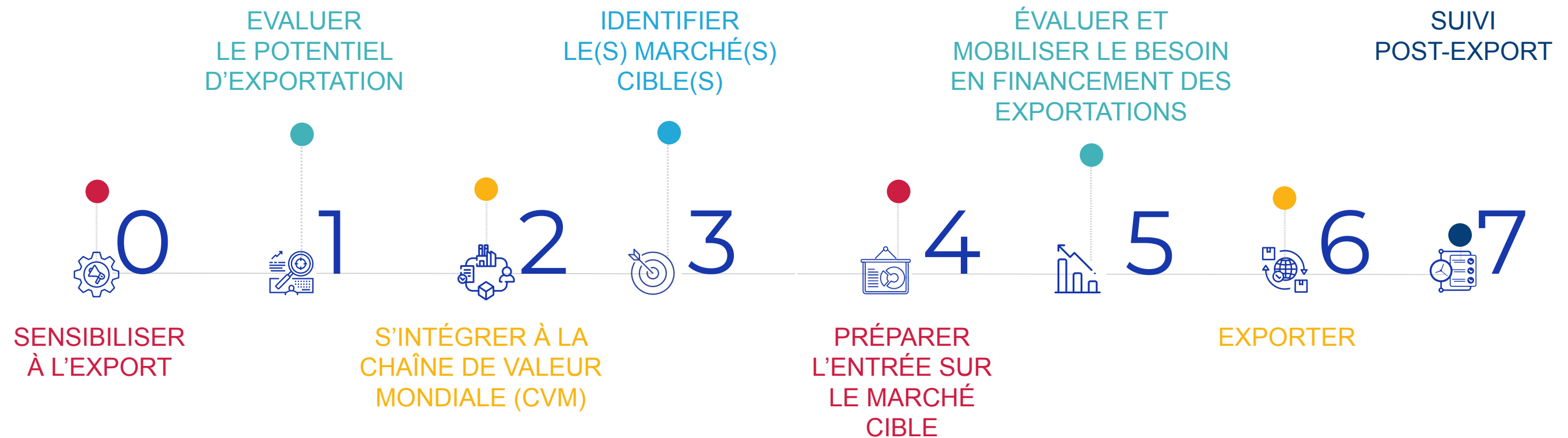


Pour plus d'informations, consultez le catalogue du Programme

<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DACCOMPAGNE-MENT-DES-EXPORTATEURS.pdf>



Les services du Programme d'Accompagnement des Exportateurs s'articulent autour des 7 principales étapes du parcours des exportateurs comme stipulé dans le schéma ci-après :



La mise en place du Programme d'Accompagnement des Exportateurs s'appuie notamment sur un réseau de partenaires qui se mobilisent pour l'amélioration de la compétitivité des exportateurs du secteur. Il s'agit de partenaires de la sphère publique et privée (établissements publics, associations, experts, transporteurs, etc.).

Offre de service du Programme d'Accompagnement des Exportateurs

- Participation aux actions promotionnelles organisées par la Maison de l'Artisan au niveau international.

- Réseautage et mise en relation avec des designers, fournisseurs, prescripteurs, investisseurs, donneurs d'ordre, bailleurs de fonds, etc.
- Participation à un sourcing tour à l'international (format B2B).
- Prise en charge des frais de la première année d'adhésion à une association professionnelle d'accompagnement à l'export permettant de bénéficier d'un certain nombre de services gratuitement ou à des conditions préférentielles. Il s'agit notamment de :
 - Le référencement sur une vitrine virtuelle promotionnelle.

- L'accès à des parcours de formation gratuitement ou à des tarifs préférentiels.
- L'accompagnement à l'identification des prospects, préparation et qualification de bases de données de prospects, organisation de programmes de rendez-vous, organisation d'actions promotionnelles à l'international, etc.
- L'accès à des informations favorisant la prise de décision portant notamment sur les marchés internationaux, le commerce extérieur et les accords de libres échanges.
- Accompagnement par un cabinet de conseil pour l'élaboration d'une stratégie «sur mesure» pour favoriser l'accès aux marchés extérieurs et le développement à l'international.

- Accès à un Programme de formation «Gestionnaire Export Confirmé» portant sur les techniques du classement douanier, les règles de détermination de l'origine, les Régimes Economiques en Douane (RED) et le statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA).

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES AGRÉGATEURS

Le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs de l'artisanat propose 12 services couvrant l'ensemble des étapes du parcours-type d'agrégation. Ces services sont articulés autour de 3 axes :

Axe 1 : Préparation à l'agrégation

- Formation
- Construction du réseau d'agrégation
- Appui à l'accès au financement

Axe 2 : Pilotage et développement du projet d'agrégation

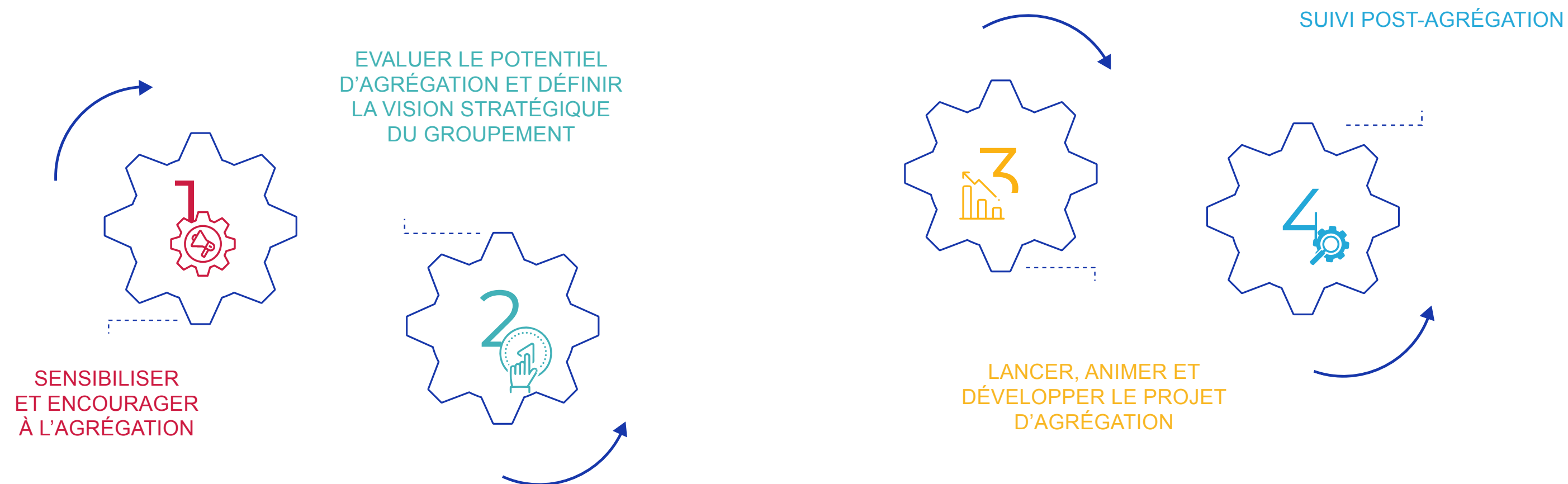
- Approvisionnement
- Appui à l'accès au financement
- Appui technique et logistique

- **Agrégation** : Toute forme d'organisation fondée sur le regroupement volontaire d'acteurs dénommés « agrégés » par un « agrégateur » autour d'un projet d'agrégation (ex: Coopérative, Groupement de Coopératives, Groupement d'Intérêt Économique (GIE), Cluster, etc.).
- **Agrégateur de production** : Tout agrégateur (Coopérative, Groupement coopératives, GIE, Entreprise, etc.) regroupant des agrégés afin de renforcer les capacités de production du groupement.
- **Agrégateur de commercialisation** : Tout agrégateur (Coopérative, Groupement de coopératives, GIE, Entreprise, Concept Store, Plateforme Digitale, etc.) regroupant des agrégés afin de renforcer la force de vente du groupement sur le marché national et/ou international.

Pour plus d'informations, consultez le catalogue des services du Programme

<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DACCOMPAGNE-MENT-DES-AGREGATEURS.pdf>





Les services du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs s'articulent autour des 4 principales étapes du parcours des agrégateurs comme stipulé dans le schéma ci-après :

La mise en place du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs s'appuie notamment sur un réseau de partenaires qui se mobilisent pour l'amélioration de la compétitivité des acteurs du secteur et le développement de la production.

Il s'agit de partenaires de la sphère publique et privée (établissements publics, associations, experts, apporteurs d'affaires, investisseurs, etc.).

Offre de service du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs

- Participation aux actions promotionnelles organisées par la Maison de l'Artisan aux niveaux national ou international.
- Réseautage et mise en relation avec des designers, fournisseurs, prescripteurs, investisseurs, donneurs d'ordre, bailleurs de fonds, etc.



ACCOMPAGNEMENT DÉPLOYÉ PAR L'UNIVERSITÉ MOHAMMED VI POLYTECHNIQUE (UM6P)



FORMATIONS DÉPLOYÉES PAR LE CENTRE TECHNIQUE DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT (CTTH)



FORMATIONS DÉPLOYÉES PAR L'ACADÉMIE DES ARTS TRADITIONNELS



ACCOMPAGNEMENT DÉPLOYÉ PAR STARTUP MAROC



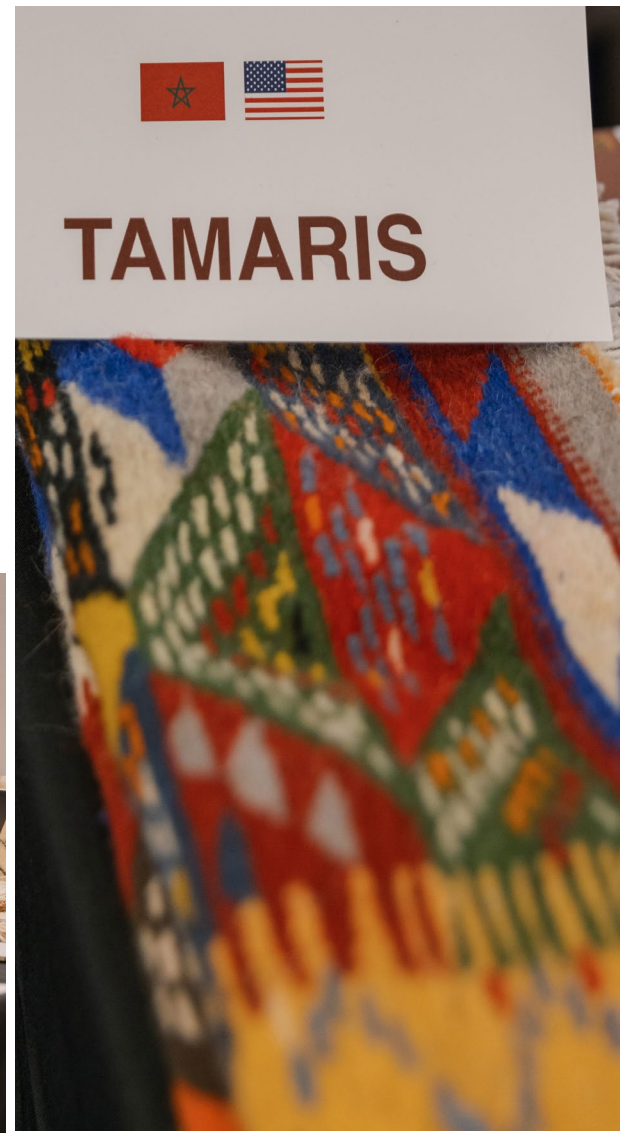
ORGANISATION DES RENCONTRES B2B

À LOS ANGELES
ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE
DU 11 AU 14 NOVEMBRE 2024



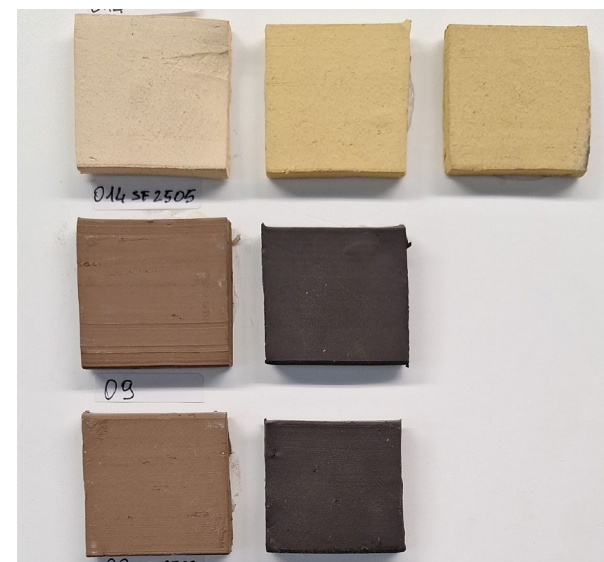
ORGANISATION DES RENCONTRES B2B

À NEW YORK
ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE
DU 27 AU 31 OCTOBRE 2024



PROGRAMME DE RÉSIDENCES ARTISTIQUES

EN PARTENARIAT AVEC
FAENZA ART CERAMIC
CENTER EN ITALIE



FORMATION TECHNIQUE À FAENZA ART CERAMIC CENTER - ITALIE



ORGANISATION DE WORKSHOP AU NIVEAU NATIONAL

DANS LE CADRE DE
PARTENARIAT AVEC FAENZA ART
CERAMIC CENTER



3.

COOPÉRATION
& PARTENARIAT

En marge de la 8^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'Artisanat (SNA), plusieurs accords et conventions de partenariat ont été signés avec des acteurs clés du secteur.

Ces partenariats visent principalement à améliorer l'accès des artisans marocains aux marchés internationaux et à moderniser le secteur.



Signature d'une convention de partenariat visant la mise en place de conditions tarifaires préférentielles au profit des opérateurs du secteur de l'artisanat, ainsi que le lancement d'une émission spéciale de timbres-poste consacrée à la valorisation de l'artisanat marocain, entre :

- Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- La Maison de l'Artisan ;
- Groupe Barid Al Maghrib.

Signature d'une convention de partenariat portant sur le déploiement d'un programme de digitalisation au profit des artisans, entre :

- Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Le Ministère de la Transition Numérique et de la réforme de l'Administration ;
- La Maison de l'Artisan ;
- L'Agence de Développement du Digital (ADD) .



Signature d'un Mémoire d'Entente (MoU) visant à faciliter l'intégration des artisans marocains dans les circuits du commerce équitable à l'échelle internationale, entre :

- Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- La Maison de l'Artisan ;
- La Word World Fair Trade Organization (WFTO).



4. GO TO MARKET CHIFFRES CLÉS



4.1

FOIRE
ET SALONS

Au cours de l'année 2024, la Maison de l'Artisan a assuré une présence active lors de quatre salons professionnels internationaux, dans les domaines du design, de l'ameublement et de la décoration.

Cette participation s'inscrit dans une dynamique de valorisation du savoir-faire de l'artisanat national et d'ouverture vers de nouveaux marchés, en particulier en Europe, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Parallèlement, la Maison de l'Artisan a également pris part à trois événements au niveau national, visant à renforcer la visibilité des artisans marocains sur le territoire et promouvoir l'excellence du «Morocco handmade».



Le Salon International du meuble «Del Mobile» organisé à Milan, en Italie, du 16 au 21 avril.



Le Salon de l'Ameublement contemporain haut de gamme «ICFF» organisé à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, du 19 au 21 mai.



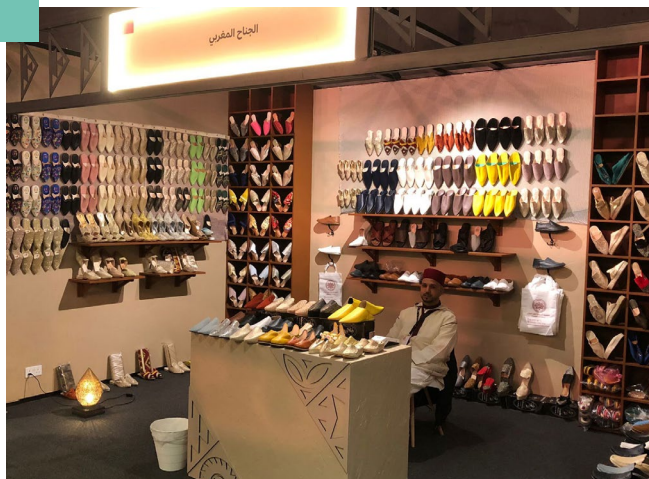
Le Salon « Maison et Objet » organisé à Paris, en France, du 05 au 09 septembre.



Le Salon « INDEX SAUDI » organisé à Riyad, en Arabie Saoudite, du 17 au 19 septembre.



Participation de la Maison de l'Artisan à l'année culturelle Maroc-Qatar 2024, à travers des démonstrations des corps de métiers de l'artisanat, du 18 au 20 octobre.



Semaine Saoudienne internationale des métiers de l'artisanat «BANAN», organisée à Riyad, du 23 au 29 novembre.

La Semaine Marocaine de l'Artisanat organisée à Panama City, du 14 au 17 novembre.



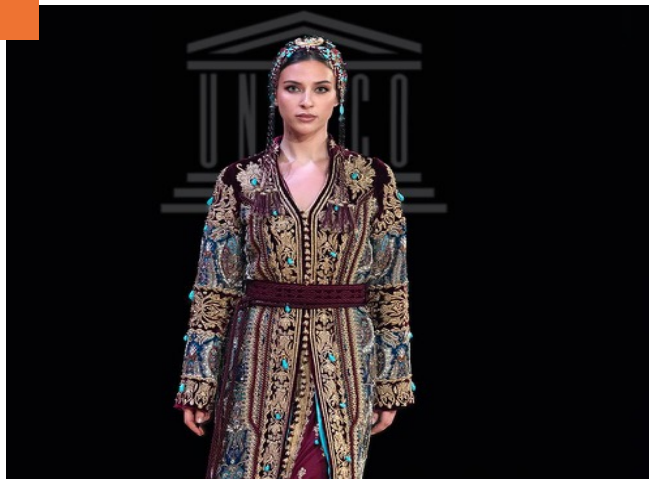
La Semaine Marocaine de l'Artisanat organisée à Santiago, au Chili, du 28 novembre au 08 décembre.



Participation à la **Semaine Arabe** tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).



Participation à la **Semaine Africaine** tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).



Le Trophée Hassan II du Golf organisé du 19 au 25 février 2024 à Rabat.



Participation de la Maison de l'Artisan au Longines global champions tour (LGCT) organisé du 18 au 20 octobre à Rabat.



4.2

RESEAUTAGE
D'AFFAIRES B2B

En marge des salons professionnels internationaux, la Maison de l'Artisan a tenu plusieurs rencontres B2B avec des acteurs de référence de l'écosystème international de l'artisanat, de l'événementiel et de la distribution, notamment Ateliers d'Art de France, SAFI Salons, DMG Events KSA, Galeries Lafayette, Rinascente, Heritage Commission ainsi que les représentants de la destination Al Ula en Arabie Saoudite.

Ces échanges ont permis d'explorer des opportunités de coopération visant à renforcer la visibilité et le positionnement de l'artisanat marocain sur les marchés internationaux, tout en favorisant l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux au profit des opérateurs du secteur.

Les discussions ont porté sur deux axes stratégiques complémentaires. Le premier concerne le développement de partenariats avec des organisateurs de salons et d'événements internationaux en vue d'optimiser la participation de la Maison de l'Artisan aux manifestations professionnelles de référence et d'examiner les opportunités d'organisation ou de délocalisation d'événements spécialisés au Maroc.

Le second axe a porté sur le renforcement des perspectives de commercialisation des produits de l'artisanat marocain à travers leur référencement auprès de grandes enseignes internationales et la mise en place d'opérations de promotion, de distribution et de valorisation sur des marchés à fort potentiel, notamment en Europe et dans les pays du Golfe.

Ces rencontres ont ainsi contribué à consolider les relations avec des partenaires stratégiques et à identifier de nouvelles pistes de collaboration en faveur du rayonnement international de l'artisanat marocain.



4.3

SPONSORING

La Maison de l'Artisan a sponsorisé un certain nombre d'événements au niveau national. Il s'agit du :

- Trophée Hassan II et Coupe Lalla Meryem, organisés du 19 au 25 février 2024 ;
- Moussem de Tan-Tan, organisé du 26 au 30 juin 2024 ;
- Moroccan Royal Tour à Rabat, organisé du 25 au 29 septembre 2024 ;
- Salon du Cheval à El Jadida, organisé du 1er au 06 octobre 2024.

Aussi, dans le cadre d'un appel à manifestations d'intérêt, un programme de sponsoring a été déployé pour soutenir plusieurs manifestations en relation avec l'artisanat à travers le Royaume.

Ce dispositif, doté d'un budget global d'un million de dirhams, vise à promouvoir le patrimoine artisanal marocain et le savoir-faire aux niveaux national et international.

Les contributions ont permis d'accompagner huit événements majeurs répartis sur le territoire national. Ces manifestations couvrent un large spectre d'expressions culturelles : festivals de musique traditionnelle, semaines dédiées à l'artisanat, foires commerciales et forums culturels.



Participation de la Maison de l'Artisan à Moussem de Tan-Tan organisé du 26 au 30 juin.

Participation de la Maison de l'Artisan à «MOROCCAN ROYAL TOUR» organisé du 25 au 29 septembre à Rabat.

«CAFTAN WEEK» organisé le 11 mai 2024 à Marrakech.



«BLADEXPO» organisé du 16 mai au 6 juin à Nador.



Participation de la Maison de l'Artisan au «FESTIVAL TIMIZART» organisé du 24 au 29 juillet.



Foire Commerciale à Mohammedia organisée du 15 juillet au 12 septembre.



4.4

COMMUNICATION

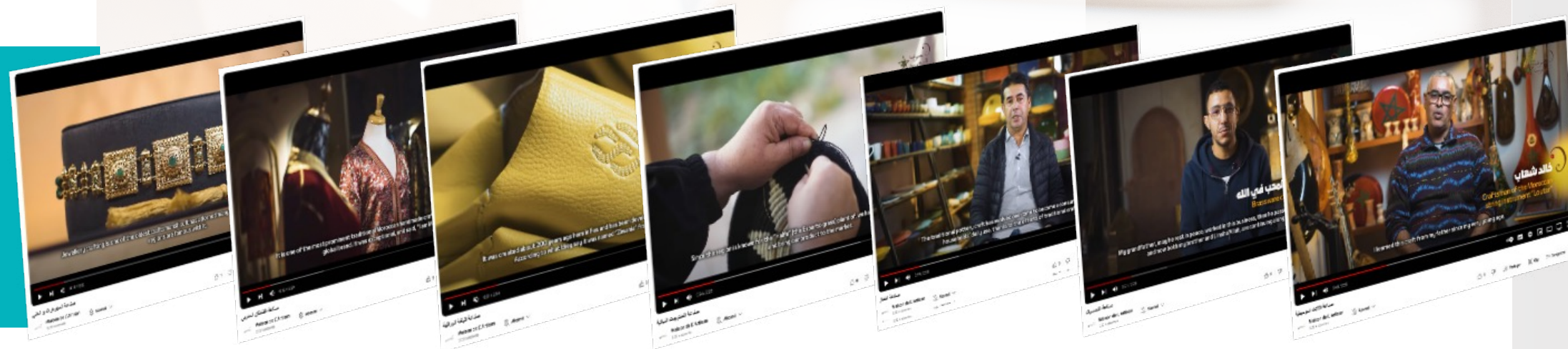
Dans le cadre des efforts de promotion du secteur, plusieurs actions de communication ont été engagées afin de valoriser les métiers de l'artisanat, renforcer la visibilité des programmes d'appui, et contribuer à la préservation du patrimoine immatériel marocain.

Une première initiative a porté sur la production de capsules audiovisuelles dédiées à la promotion des métiers de l'artisanat et à la présentation des dispositifs d'accompagnement mis en place. Au total, quatorze capsules ont été réalisées.

Sept d'entre elles mettent en lumière des savoir-faire emblématiques, à travers des séquences consacrées à la vannerie, au zellige, à la dinanderie, à la confection de babouches, au caftan marocain, à la poterie et à la bijouterie.

En parallèle, des capsules supplémentaires ont été produites afin d'expliquer les objectifs et les modalités de mise en œuvre des programmes d'appui à la compétitivité des opérateurs, notamment le Programme d'Accompagnement des Exportateurs, le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs et le Programme d'Excellence.

Cette série comprend également deux success stories illustrant des parcours inspirants, ainsi que deux capsules de sensibilisation destinées à encourager l'adhésion des acteurs aux dispositifs proposés.





BIJOUX & PARURES DU MAROC

Par ailleurs, la production du livre « Bijoux et Parures du Maroc » a constitué une autre action phare en matière de communication culturelle.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, la Fondation Nationale des Musées et la Maison de l'Artisan.

L'objectif de cette publication est de valoriser le patrimoine national en mettant en lumière la richesse des traditions ornementales marocaines.

Ce travail contribue également à la préservation de la mémoire collective liée aux pratiques artisanales anciennes et à la transmission des savoir-faire.

Dans le cadre des actions de promotion de l'artisanat marocain, plusieurs insertions de visuels et dossiers thématiques ont été réalisées dans des magazines spécialisés. Ces publications ont porté sur l'actualité du secteur, les parcours d'artisans confirmés et de jeunes créateurs, ainsi que sur les savoir-faire traditionnels et les innovations en matière de décoration et de design d'intérieur.

Les contenus diffusés ont également valorisé les principaux événements organisés au Maroc et à l'international, contribuant au renforcement de la visibilité et du rayonnement de l'artisanat marocain auprès de publics nationaux et internationaux.





**EDITION D'UN TIMBRE
EN PARTENARIAT AVEC BARID AL MAGHRIB
À L'OCCASION DU 49^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE LA MARCHÉ VERTE**

Dans le cadre des initiatives de valorisation du secteur, une émission philatélique spéciale a été réalisée en partenariat avec le Groupe Barid Al Maghrib, à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la Marche Verte.

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'artisanat, la Maison de l'Artisan fait de la communication digitale un axe prioritaire pour renforcer la visibilité de la marque «Morocco Handmade» et développer sa présence aux niveaux national et international.

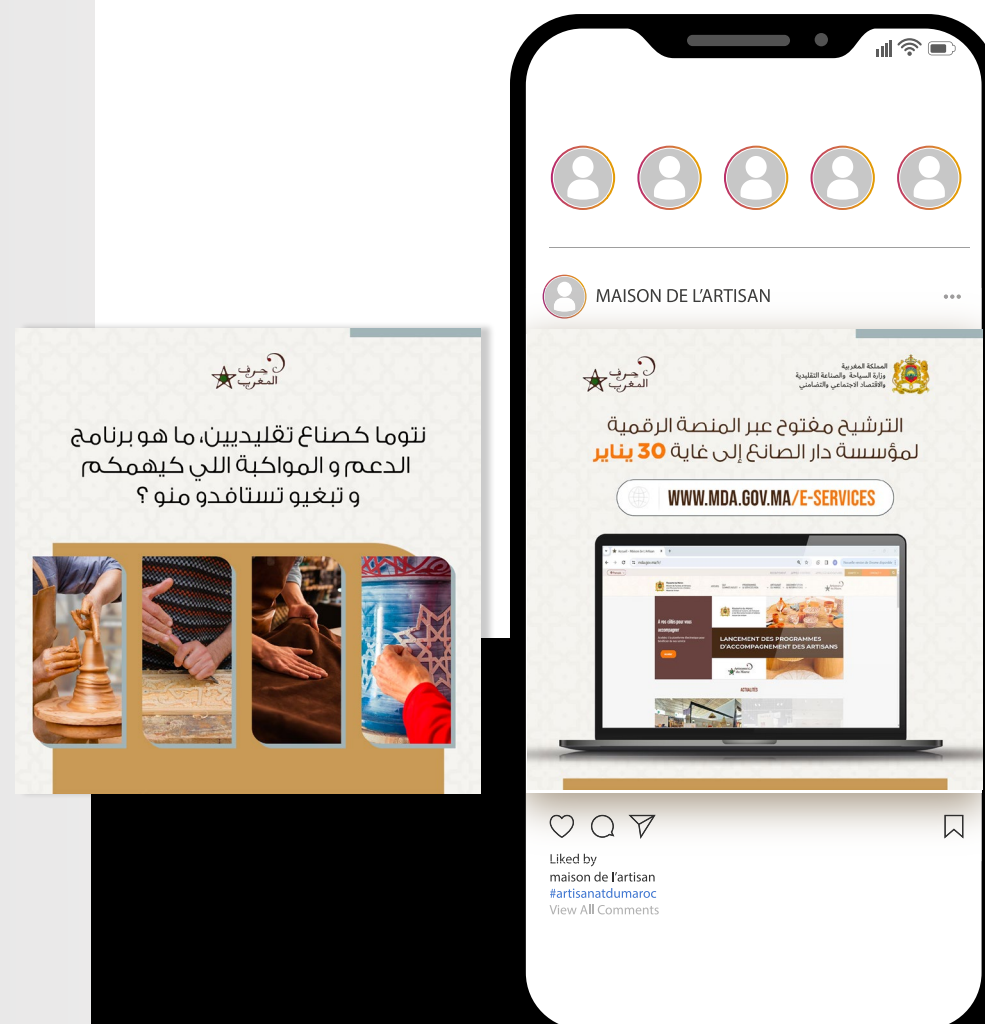
À travers une présence renforcée sur les principales plateformes numériques, la Maison de l'Artisan s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et de modernisation de la communication autour de l'artisanat, en s'adaptant aux nouveaux usages du public et aux tendances digitales.

Cette orientation permet non seulement de valoriser le patrimoine artisanal du Maroc, mais également de soutenir les professionnels du secteur dans leurs efforts de développement commercial.

La présence numérique de l'artisanat marocain a poursuivi sa progression, témoignant de l'intérêt croissant du public pour les métiers d'art et les savoir-faire traditionnels. Cette dynamique se reflète à travers l'évolution positive des indicateurs de performance enregistrés sur les plateformes numériques.

À cet égard, la page Facebook officielle a atteint 88 000 abonnés, enregistrant une croissance de 10 % par rapport à décembre 2024, confirmant ainsi le renforcement de la visibilité et de l'attractivité de l'artisanat marocain auprès des communautés





RESEAUX SOCIAUX DE LA MAISON DE L'ARTISAN



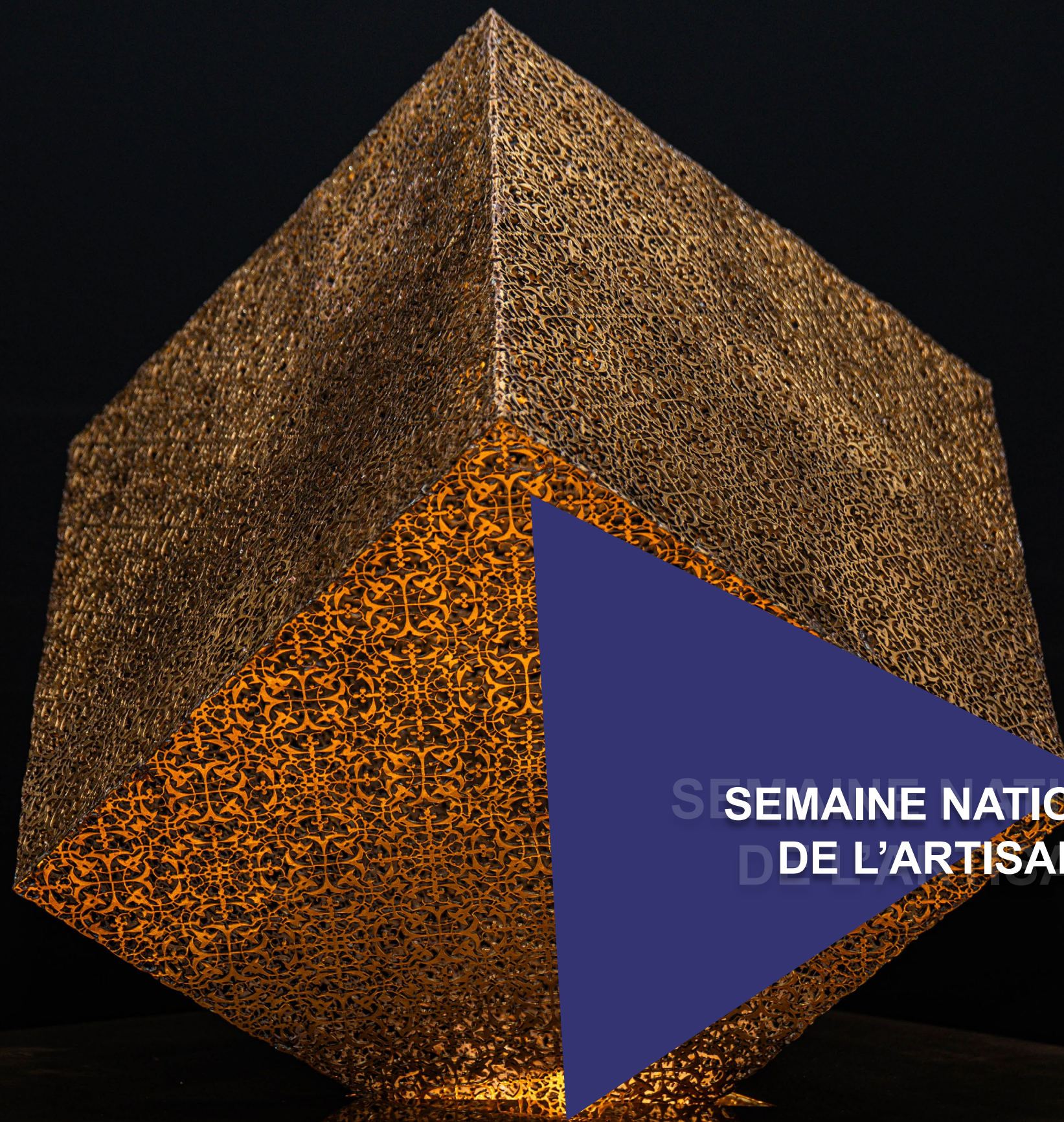
PRODUCTION DES VIDÉOS BEST OFF



VIDÉOS BEST OFF DES ÉVÉNEMENTS PHARES ORGANISÉS PAR LA MAISON DE L'ARTISAN



VIDÉOS BEST OFF DES MOMENTS PHARES DES ATELIERS ET WORKSHOPS ISSUS DES PROGRAMMES D'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ DES ACTEURS DE L'ARTISANAT



SEMAINE NATIONALE
DE L'ARTISANAT

V.

8^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

En 2024, la 8^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'Artisanat (SNA) s'est tenue sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, sous le thème « l'artisanat, un levier de développement au service du rayonnement et de la protection des patrimoines matériel et immatériel ».

Parmi les temps forts figuraient le Forum International de l'Artisanat, qui a réuni 350 participants autour de thématiques clés telles que le développement des exportations, la digitalisation des opérateurs et la préservation du patrimoine.

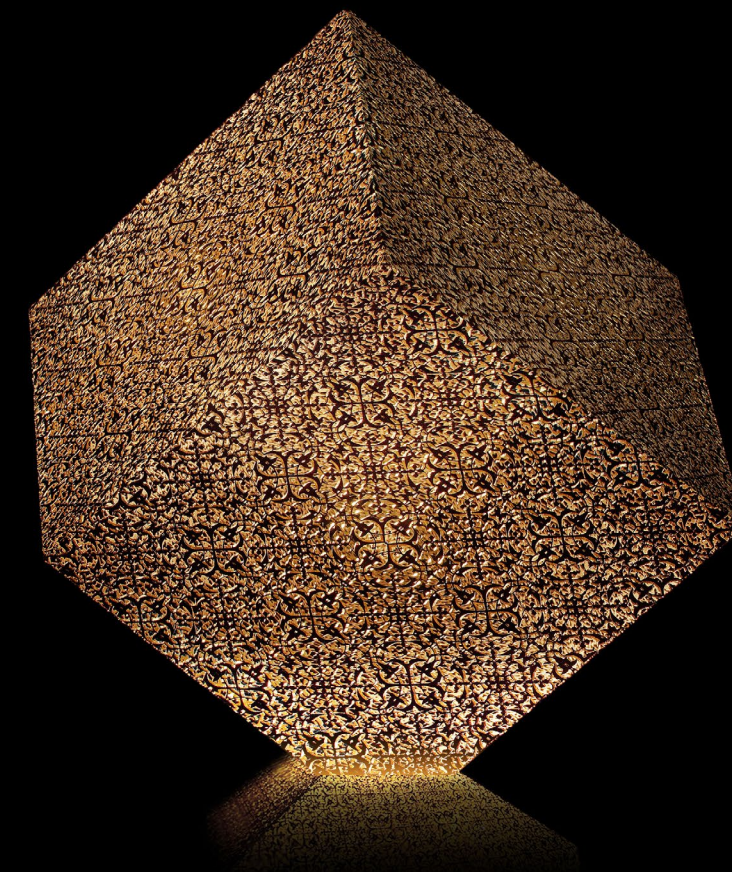
Le Salon International du Tapis et des Revêtements de Sol, ainsi que des opérations de Business Matchmaking et de Sourcing Tour, ont enrichi ce programme, offrant des opportunités uniques aux artisans et aux acheteurs internationaux.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et Solidaire
Maison de l'Artisan

8^{ème} Semaine Nationale de l'Artisanat à partir du 28 février 2024





INTERNATIONAL ART AND CRAFT CONNECT

« L'ARTISANAT, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DU RAYONNEMENT ET DE LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL »

Après le succès de la première édition organisée lors de la 7^e Semaine Nationale de l'Artisanat, la deuxième édition du forum International Art and Craft Connect s'est tenue le 28 février 2024 à Casablanca. Cet événement a réuni des conférenciers et experts de haut niveau, ainsi que l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux de l'écosystème de l'artisanat : institutionnels, artisans, designers, architectes, logisticiens, distributeurs, acteurs du commerce et du paiement électroniques, etc. Le forum a abordé les enjeux et défis du secteur dans un contexte riche en opportunités de développement, à travers quatre panels thématiques :

PANEL 1 : Les ambitions du secteur de l'Artisanat entre préservation du patrimoine et structuration de la production;

PANEL 2 : Le rôle des Chambres d'Artisanat et Fédérations dans le déploiement de la stratégie de développement du secteur;

PANEL 3 : Compétitivité et attractivité des opérateurs de l'artisanat face à la massification de la production et la pression de la demande;

PANEL 4 : Transformation digitale du secteur : enjeux et défis pour les opérateurs.





LE SALON INTERNATIONAL « MOROCCO CARPET AND FLOORING TRADE SHOW »

Le salon international Morocco Carpet and Flooring Trade Show s'est tenu du 28 février au 2 mars 2024 à Casablanca, en présence de nombreuses personnalités et parties prenantes nationales et internationales. Cet événement professionnel a mis en avant le savoir-faire des artisans marocains et favorisé leur mise en relation avec des acheteurs et prescripteurs du monde entier.

Après le succès de la première édition dédiée exclusivement au tapis artisanal fait main, cette deuxième édition a élargi l'offre aux revêtements de sol tels que le zellige, le bois et le marbre, intégrant design et nouvelles tendances.

Le salon a proposé un accompagnement sur mesure avec des services techniques, administratifs, logistiques et de transport pour faciliter les opportunités d'affaires. Initialement prévu sur 4 jours (2 réservés aux professionnels et 2 ouverts au grand public), la durée du salon a été prorogée d'une semaine afin de répondre à l'affluence importante des visiteurs et à la forte demande des exposants.





MOROCCAN CRAFT INNOVATION MEETING

Organisés du 29 février au 1^{er} mars 2024, ces rendez-vous B2B ont permis de mettre en relation les opérateurs marocains de l'artisanat innovant avec des bailleurs de fonds, prescripteurs et acheteurs internationaux. Grâce à une approche de matchmaking adaptée aux besoins identifiés, ces rencontres ont favorisé la présentation d'opportunités, de catalogues et de modalités de partenariat, avec un accompagnement complet pour conclure les transactions sur place (informations, formalités, logistique, livraison, etc.).

Egalement, du 1^{er} au 5 mars 2024, un sourcing tour a été organisé pour une sélection d'opérateurs internationaux, qui ont pu visiter des unités de production et showrooms d'artisanat dans différentes régions du Royaume.





EXPOSITION D'ARTISANAT D'ART

Une sélection d'œuvres d'exception de l'artisanat d'art marocain a été exposée au Musée National de la Parure à Rabat, en partenariat avec la Fondation Nationale des Musées. Cette exposition visait à mettre en lumière le savoir-faire des maîtres artisans marocains et à valoriser la richesse du patrimoine artisanal national auprès d'un large public.





OPÉRATIONS DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'ARTISANAT

Dans le but de stimuler les ventes des produits de l'artisanat marocain et de dynamiser le secteur, plusieurs opérations de commercialisation ont été prévues du 19 mars au 8 avril 2024, dans les zones de grande affluence des différentes régions du Royaume (galeries commerciales, structures d'hébergement touristique, etc.).

Les espaces d'exposition-vente ont été organisés en « pop-up store » ou boutiques éphémères.





GOUVERNANCE
ET DÉVELOPPEMENT
INSTITUTIONNEL

1.

RECRUTEMENT AU TITRE
DE L'ANNÉE 2024

Au cours de l'année 2024, la MDA a poursuivi la gestion dynamique de ses ressources humaines, essentielle à la réussite de ses divers programmes et projets en cours de mise en œuvre.

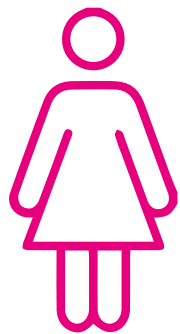
Ainsi, la MDA a renforcé ses structures par la nomination d'un nouveau Chef de Département et par le recrutement, par voie de concours, de **06 nouveaux cadres** et d'un technicien pour la gestion du Bureau d'Ordre.

Opération	Poste	Nombre de postes	Total
Nomination	Chefs de département	01	01
Recrutement	Administrateurs 2 ^{ème} grade	06	07
	Techniciens 4 ^{ème} grade	01	
Total général			08

Ainsi, le personnel de la Maison de l'Artisan a compté 53 collaborateurs au 31 décembre 2024, dont 59% de femmes et 41% d'hommes avec une moyenne d'âge de 42 ans et une ancienneté moyenne de 10 ans.

22

41%



31

59%



2.

AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION

a. Amélioration de la Gouvernance

En 2024, la Maison de l'Artisan a poursuivi le renforcement de sa gouvernance à travers la tenue régulière de ses instances délibérantes et spécialisées. Le Conseil d'Administration (CA) a tenu deux sessions, en juillet et en décembre, consacrées respectivement à l'approbation des comptes 2023, au bilan semestriel et à la validation du plan d'action et du budget 2025.

Le Comité de Gestion s'est réuni à quatre reprises (mars, juin, novembre et décembre).

Le Comité d'Audit, quant à lui, a tenu trois réunions (avril, juin et novembre) centrées sur le suivi du plan d'action, l'audit des comptes, la gestion des risques et la mise à jour des procédures internes.

Réunions des instances de gouvernance

Dans le cadre de l'amélioration continue de sa gouvernance, la Maison de l'Artisan a tenu en 2024 plusieurs réunions de ses instances délibérantes, conformément aux exigences réglementaires.



Réformes et outils de gouvernance

Charte du Comité d'Audit

La Charte du Comité d'Audit de la Maison de l'Artisan a été finalisée et officiellement adoptée lors du CA du 16 juillet 2024.

Elle définit les missions, les responsabilités et le cadre d'intervention du comité dans une logique de conformité et d'efficacité.

Plan d'Amélioration de la Gouvernance

Également validé lors du CA du 16 juillet 2024, ce plan structurant repose sur deux volets :

- Un bilan de gouvernance de la Maison de l'Artisan basé sur les recommandations du Code marocain de gouvernance des EEP ;
- Un plan d'action détaillant les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques internes.

Ce plan s'articule autour de quatre axes clés : (1) La relation entre l'État et la Maison de l'Artisan, (2) Le rôle et les responsabilités du Conseil d'Administration, (3) La transparence et la diffusion de l'information et (4) La gestion des relations avec les parties prenantes.

Outils de contrôle interne

En 2024, la Maison de l'Artisan a poursuivi le renforcement de son dispositif de contrôle interne. La cartographie des risques a été élaborée, et la mise à jour du manuel des procédures a atteint un stade avancé.

Ces outils visent à fiabiliser les processus internes, maîtriser les risques opérationnels et répondre aux exigences des bonnes pratiques de gestion.



A stack of four empty, dark red ceramic bowls is placed on a white plate. The bowls are nested, with the smallest at the top and the largest at the bottom. The bowls have a glossy finish and a textured, dimpled exterior. A blue triangle points towards the bowls from the bottom left. The background is a soft, out-of-focus green.

**SITUATION COMPTABLE
ET FINANCIÈRE**

IX.

SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE



BUDGET
D'EXPLOITATION
45,14 MDH*

* Dont 27 MDH pour les dépenses liées au chantier de déploiement de l'AMO



BUDGET
D'INVESTISSEMENT
170,31 MDH*

* Dont 20 MDH pour le déploiement du programme de reconstruction et de mise à niveau générale des territoires sinistrés suite au séisme d'Al-Houz

a. Exécution du budget de la Maison de l'Artisan

Le budget de la MDA au titre de l'exercice 2024 a été approuvé le 02/02/2024.

Les réalisations budgétaires, au titre de l'exercice 2024, peuvent se résumer comme suit :

En termes de ressources (en MDH) :

Ressources	2023			2024		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation %	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation %
Recettes propres	2,2	2,4	109%	1,5	2,52	168%
Subventions de fonctionnement	40	39,2	98%	40	39,2	98%
Subventions d'investissement	60	60	100%	110	110	100%
Disponible de l'exercice précédent	88,87	88,87	100%	63,95	63,95	100%
Total	191,07	190,47	99,69%	215,45	215,67	100%

En termes de dépenses (en MDH) :

Budget d'investissement	Budget 2023	Engagement fin 2023	Paiement à fin 2023	Engagement 2023 (%)	Budget 2024	Engagement fin 2024	Paiement fin 2024	Engagement 2024 (%)
Budget d'exploitation dont :	44,41	28,74	22,47	65%	45,14	26,59	23,57	59%
Dépenses liées au chantier déploiement de l'AMO au profit des artisans	8,52	2,17	0	25%	12,65	0	0	0%
Charges de personnel	17,62	12,29	11,04	70%	17,62	15,96	15,1	91%
Total Budget d'investissement	146,66	111,64	68,35	76%	170,31	140,96	117,19	83%
Promotion et communication	51,05	46,71	37,85	91%	46,97	37,59	23,4	80%
Accompagnement des Acteurs	44,5	25,44	0,41	57%	19,18	13,14	6,99	69%
Sponsoring et partenariat	25	21,16	21,1	85%	24,3	24,3	23,2	100%
Participation au déploiement du programme de reconstruction et de mise à niveau générale des territoires sinistrés suite au séisme d'Al-Houz	20	17,47	8,6	87%	70	63,26	62,5	90%
Immobilisations (SUPPORT)	6,11	0,86	0,39	14%	9,86	2,66	1,09	27%
Total Budget	191,07	140,38	90,82	73%	215,45	167,55	140,76	78%

Ainsi, en matière de réalisations budgétaires, au titre de l'exercice 2024, il ressort ce qui suit :

- Les ressources prévues au titre de l'exercice 2024 d'un montant de 215,45 MDH ont été réalisées à 100%;
- Une part de près de 51% du total des ressources prévues en 2024, proviennent du BGE, 19% proviennent de la taxe parafiscale à l'importation (TPI), 30% de la trésorerie en fin d'exercice;
- Le budget global de la MDA au titre de l'exercice 2024, s'élève à 215,45 MDH au lieu de 145,45 MDH, prévu initialement et ce, suite à l'augmentation du budget d'investissement d'une enveloppe de 70 MDH, dédiée au déploiement du programme de reconstruction et de mise à niveau générale des territoires sinistrés suite au séisme d'Al-Houz;
- Le budget global a été réalisé à hauteur de 167,55 MDH contre 215,45 MDH prévu, soit un taux de réalisation de 78% ;
- Le budget d'exploitation a été réalisé à hauteur de 59% (26,59 MDH réalisé sur 45,14 MDH), ce taux s'explique par le non engagement des crédits alloués au déploiement de l'AMO au profit des artisans en 2024 ;
- Le budget d'investissement de 170,31 MDH a été réalisé à hauteur de 140,96 MDH, soit un taux de réalisation de 83% ;



b. Performances financière et économique à fin 2024

Le total du bilan de la MDA au titre de l'exercice 2024 s'élève à 343,38 MDH contre 307,20 MDH en 2023, enregistrant ainsi une augmentation de près de 4%.

Les grandes masses du bilan de l'exercice 2024 se présentent comme suit (en DH) :

ACTIF	2024	2023	Var 24/23	PASSIF	2024	2023	Var 24/23
Actif immobilisé	223.382.117,86	160.208.485,71	63.173.632,15	Financement permanent	321.657.424,58	289.083.960,43	32.573.464,15
Actif circulant	31.755.666,10	25.648.274,31	6.107.391,79	Passif circulant	21.722.400,94	18.115.661,17	3.606.739,77
Trésorerie active	88.242.041,56	121.342.861,58	-33.100.820,02	Trésorerie passive			
TOTAL	343.379.825,52	307.199.621,60	36.180.203,92	TOTAL	343.379.825,52	307.199.621,60	36.180.203,92

Les grandes masses du Compte des Produits et Charges (CPC) au 31/12/2024 se présentent comme suit (en DH) :

DESIGNATION	2023	2024	VARIATION (%)
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	32.663.956,81	32.713.315,00	0,15 %
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	87.419.106,89	109.098.076,24	24,80 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54.755.150,08)	(76.385.761,24)	39,50 %
RESULTAT FINANCIER	2.587.045,95	2.029.098,95	(21,57 %)
RESULTAT NON COURANT	64.769.541,14	84.773.318,13	30,88 %
IMPOT SUR LE RESULTAT	2.321.828,00	2.782.239,00	19,83 %
RESULTAT NET	10.279.609,01	7.634.416,84	(25,73 %)





MAISON DE L'ARTISAN

Tél. : +212 (0)5 37 68 60 08/10/38
Fax : +212 (0)5 37 68 60 21
E-mail : maisonartisan@mda.gov.ma
Web : www.mda.gov.ma

